



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section de la Haute Marne

Cité administrative
89 rue Victoire de la Marne
52000 CHAUMONT
Bureau 219-2ème étage
fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
03.25.30.23.46

CHS-CT DU 22 septembre 2020

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre d'un sujet d'actualité qui bouleverse la vie des services et des agents. Ce sujet grave risque vraisemblablement de revenir pendant encore de longs mois au cours de nos échanges.

Il s'agit de la crise COVID-19 qui continue de frapper l'ensemble du territoire et qui sévit particulièrement au sein de notre département repassé en rouge depuis ce week-end au regard de la circulation active du virus.

FO Finances 52 souligne qu'il appartient à l'État employeur de garantir la sécurité des fonctionnaires qui assurent les missions de service public sur l'ensemble du territoire national. En Haute-Marne, comme sur tout le territoire, depuis le début du mois, les agents, respectueux des règles de distanciation sociale, sont astreints au port du masque dans les locaux dès lors qu'ils n'exercent pas leurs missions dans un bureau individuel. Ils redoublent de vigilance pour se protéger et protéger leurs collègues.

A ce sujet, FO Finances 52 attend de la direction la plus grande souplesse dans la gestion des situations individuelles, même si elles ne répondent pas exactement à la réglementation prévue, et de privilégier la santé et les conditions de vie au travail de l'ensemble des agents.

La réunion de ce CHS CT, souligne le caractère indispensable de cette instance pour évoquer les questions sanitaires au sein de notre ministère. FO Finances 52 ne souhaite pas que les mesures sanitaires soient un prétexte pour museler le dialogue social en réduisant la présence de ses membres, en réduisant le temps des réunions, en remplaçant les réunions présentes par des audio-conférences qui ne permettent pas de véritables échanges, créant de fait une distanciation syndicale, comme si elle constituait un geste barrière.

FO Finances 52 a démontré au contraire, par une participation active aux réunions tout au long de la crise, son attachement au dialogue social et a été force de proposition pour trouver des solutions à une situation inédite, loin d'être dans une opposition de principe.

Alors que le virus, même s'il circule toujours de manière active ne touche plus la population dans les mêmes proportions, FO Finances 52 se félicite que l'on revienne à un fonctionnement normal dans le respect évident des gestes barrières.

Une fois de plus, la section FO Finances 52 réitère son opposition à la fusion des instances représentatives des personnels du secteur public (CHS et Comités Techniques) en une instance unique qui aura comme conséquence d'affaiblir et de diluer le travail à mener sur des thématiques très différentes et dont l'importance justifie une approche et des moyens qui, au contraire, doivent être renforcés.

FO Finances 52 revendique l'arrêt de la mise en œuvre du Nouveau Réseau de Proximité et le maintien de tous les services et postes comptables du département dans une période où l'État doit prendre toute sa place. Pour tous, nous demandons une garantie de moyens et d'effectifs pour le maintien d'un véritable service public au service du citoyen.

Les représentants **FO-Finances** Haute-Marne

Titulaires Laure Alentado- Céline Lefèvre- Guy Zimmerlin
